



Communiqué du Conseil Syndical

Le Conseil Syndical de **F.O.-DGFIP** réuni à Paris les 2, 3 et 4 février 2016, après avoir analysé dans un premier temps le contexte général, celui de la Fonction Publique puis celui des Finances et enfin des services de la DGFIP, constate que toutes les conditions d'une situation explosive sont réunies.

Mais comment pourrait-il en être autrement ?

Le chômage ne diminue pas et les chiffres de la croissance n'affichent qu'une bien timide reprise, au regard des cadeaux consentis aux entreprises en matière de fiscalité et de cotisations sociales.

Le Président de la République a présenté son plan de résorption du chômage constitué, entre autres, de nouveaux allègements de cotisations sociales pour les employeurs.

Ainsi, le Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE) qui n'a fait l'objet d'aucun bilan d'efficacité en matière de création d'emplois, et pour cause, serait transformé en allègement pérenne des cotisations sociales des entreprises. L'ensemble des mesures envisagées coûtera 2 milliards d'euros financés par des économies budgétaires supplémentaires.

De plus, le Conseil Syndical alerte sur le risque que le projet de retenue à la source fait peser sur les recettes de l'État. Loin de constituer une véritable réforme fiscale, ce projet est triplement suicidaire : pour les citoyens, pour les agents et les missions.

Le protocole PPCR (Parcours Professionnel Carrières et Rémunérations) passé en force, par le 1er ministre, la ministre de la Fonction Publique n'a rien de mieux à proposer aux organisations syndicales de fonctionnaires, qu'une mesure symbolique dans le cadre du premier rendez-vous salarial depuis 2010. Pour autant, le dévouement et la conscience professionnelle des agents publics n'ont jamais été aussi soulignés que depuis les attentats terroristes.

Face à l'exigence d'une nette revalorisation du point d'indice, et de l'arrêt des suppressions d'emplois, la Ministre de la Fonction publique répond, pour solde de tout compte, par sa carte de vœux aux usagers : « Dites leur merci » avec un papillon détachable de remerciement à adresser aux fonctionnaires. Cette initiative, autant démagogique que ridicule est une nouvelle provocation insupportable !

La prolongation de l'état d'urgence ne peut constituer la seule réponse de nos dirigeants. Les créations d'emplois dans les administrations dites sécuritaires ne justifient en rien la poursuite des suppressions d'emplois à la DGFIP. Le Conseil Syndical **F.O.-DGFIP** estime au contraire que la DGFIP a un rôle déterminant à jouer dans la lutte contre le terrorisme, le blanchiment et l'évasion fiscale

En effet, les services de la DGFIP déjà laminés par le rouleau compresseur de la démarche stratégique, subissent encore 2 135 suppressions d'emplois pour 2016, soit 54 % des emplois supprimés quand la DGFIP ne représente que 6 % des effectifs de la Fonction Publique d'État.

C'est le moment que choisit le Directeur Général pour prendre l'initiative d'installer des micro-ordinateurs de réforme en bornes de libre accès pour les anciens bénéficiaires de la PPE dans les centres des Finances publiques les plus fréquentés. Cette décision en générant un flux supplémentaire d'usagers dans les services accroît la dégradation des conditions de travail et d'accueil déjà inacceptables.

Le résultat de la grève du 26 janvier témoigne du malaise profond des personnels dans les services, et constitue un coup de semonce que notre Directeur Général aurait tort d'ignorer...

À ce titre le Conseil Syndical apporte son soutien aux collègues de Vierzon en grève illimitée depuis le 19 janvier.

Leurs revendications sont légitimes. Elles sont celles de tous les agents de la DGFIP !

Le Conseil Syndical appelle les personnels à rejoindre le syndicalisme libre et indépendant de **F.O.-DGFIP**, le syndicat qui refuse de se laisser enfermer dans un rôle de porte-parole de la Direction Générale.

F.O.-DGFIP continue à défendre les personnels, les missions et les services, car renforcer la DGFIP, c'est renforcer la République !

Face au mépris de la Direction Générale et au déni du malaise dans les services, le Conseil Syndical considère qu'il faut amplifier la mobilisation et que la grève sera la seule réponse possible !

Paris, le 4 février 2016